



A l'approche de la MESO du projet PONSIV, les contrôleurs du Bourget ont exprimé des inquiétudes à l'issue des 3 simulations effectuées et un accroissement de la complexité du fait de modifications tardives dans le volet « théorique ».

Le SNCTA a ainsi proposé et obtenu un perfectionnement du processus formatif :

- ☀ Des créneaux de simulation supplémentaires sont dorés et déjà ouverts, permettant l'inscription des 2/3 des contrôleurs ;
- ☀ En cas de demande supérieure, de nouveaux créneaux permettront l'inscription de tous les demandeurs ;
- ☀ Des dispositions seront prises pour maximiser la présence de contrôleurs de Pontoise sur ces créneaux, afin de pouvoir bénéficier de leur expertise.

Par ailleurs, sur le volet réglementaire et suite à l'action du SNCTA :

- ☀ Un versionnage des modifications est mis en place pour en assurer le suivi, une « synthèse des espaces » et les SUP AIP constituant la cartographie définitive sont transmis ;
- ☀ Chaque contrôleur sera crédité de +0,5 JRO en compensation du travail nécessaire pour se mettre à jour ;
- ☀ Les récupérations liées à PONSIV seront valables au-delà du 31 décembre 2022, jusqu'à une date à déterminer prochainement.

Le projet PONSIV est dimensionnant et porteur de perspectives pour le centre. Le SNCTA se place aux côtés des contrôleurs pour les accompagner dans sa mise en place.